



Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori

TROISIÈME PUBLICATION

1. Raison sociale (nom) et siège de la Sàrl dissoute:
L'Adrien Sébastien Sàrl en liquidation, Genève
2. Décision de dissolution par: assemblée générale
3. Date de la décision: 27.11.2013
4. Échéance de préavis des créances: **24.03.2014**
5. Adresse pour la déclaration des créances:
L'Adrien Sébastien Sàrl, en liquidation, Rue du Stand 5 - 7,
1204 Genève
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société à responsabilité limitée dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'article 745 al. 3 CO.

Etude de notaires Delessert et Comte
1205 Genève

01251339



Freitag - Vendredi - Venerdì, 20.12.2013, No 247, Jahrgang - année - anno: 131

Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori Liquidations-Schuldenruf einer Gesellschaft mit beschränkter Haftung (Art.823ORi.V.m.Art.742OR) - Appel aux créanciers à la liquidation d'une société à responsabilité limitée (art.823COenliaisonavecl'art.742CO) - Grida ai creditori alla liquidazione di una società a garanzia limitata (art. 823 CO congiuntamente all'art. 742 CO)